



Diacronie

Studi di Storia Contemporanea

43, 3/2020

Miraggi e realtà: spazi e tempi della storia

Villages hâtifs pour Algériens au XIX^e siècle. Diagnostic d'un échec

Sami BOUFASSA

Per citare questo articolo:

BOUFASSA, Sami, «Villages hâtifs pour Algériens au XIX^e siècle. Diagnostic d'un échec», *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea : Miraggi e realtà: spazi e tempi della storia*, 43, 3/2020, 29/10/2020,

URL: < http://www.studistorici.com/2020/10/29/boufassa_numero_43/ >

Diacronie Studi di Storia Contemporanea → <http://www.diacronie.it>

ISSN 2038-0925

Rivista storica online. Uscita trimestrale.

redazione.diacronie@hotmail.it

Comitato di direzione: Naor Ben-Yehoyada – João Fábio Bertonha – Christopher Denis-Delacour – Maximiliano Fuentes Codera – Tiago Luís Gil – Anders Granås Kjølsvæd – Deborah Paci – Mateus Henrique de Faria Pereira – Spyridon Ploumidis – Wilko Graf Von Hardenberg

Comitato di redazione: Jacopo Bassi – Luca Bufarale – Gianluca Canè – Luca G. Manenti – Fausto Pietrancosta – Elisa Tizzoni – Matteo Tomasoni – Luca Zuccolo



Diritti: gli articoli di *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea* sono pubblicati sotto licenza Creative Commons 3.0. Possono essere riprodotti e modificati a patto di indicare eventuali modifiche dei contenuti, di riconoscere la paternità dell'opera e di condividerla allo stesso modo. La citazione di estratti è comunque sempre autorizzata, nei limiti previsti dalla legge.

3/ Villages hâtifs pour Algériens au XIX^e siècle. Diagnostic d'un échec¹

Sami BOUFASSA

RESUMÉ: *Durant le XIX^e siècle, l'armée française tente, par la création de villages pour Algériens, de dominer et de pacifier le territoire conquis. L'expérience est couronnée d'un échec historique. Les villages sont abandonnés par les nouveaux habitants laissant souvent des habitations vides. Les causes de cette mésaventure sont attribuées aux habitants qui refusent "le progrès" et "la civilisation" apportés par le pouvoir colonial français. Il apparaît donc utile de reprendre l'histoire de cette expérience avec le recul nécessaire et d'élaborer une archéologie des textes et des conceptions liés à ces villages. Ce qui permet une meilleure compréhension des méandres d'un siècle mouvementé en terre algérienne.*

ABSTRACT: *During the nineteenth century, French army forces attempted to rule and pacify a defeated country while building villages for Algerians. This experiment will lead to a historic failure. Towns will be deserted by new occupants, quickly leaving empty homes. The reasons for this misfortune will be attributed to the inhabitants that reject "progress" and "human modernity" brought by the French colonial power. It therefore seems useful to look back at this « experiment » with some distance, and build up an archeologic exploration of writings and originations in relation with these towns. Hence enabling a better understanding of the turmoils of an eventful century on Algerian land.*

1. Introduction

En 1830, la population algérienne, dans sa majorité, n'est pas citadine. Le monde rural, d'avant la colonisation, est parsemé de territoires de sédentarisation : le village existe dans les montagnes de la Kabylie au nord comme dans les montagnes des Aurès à l'Est. Dans le grand Sud, le Sahara algérien est émaillé de *Ksours*. À côté de cela le nomadisme est assez présent aussi bien dans le nord que dans le sud, résultat des transhumances nord-sud autour de l'élevage des cheptels. Avec la colonisation française, durant tout le XIX^e siècle, la pacification et la sécurité des territoires conquis deviennent le leitmotiv de toute une organisation territoriale. La mobilité des tribus dans

¹ Ce travail a bénéficié du soutien financier de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) dans le cadre du programme Directeurs d'Etudes Associés.

leur transhumance représente pour le nouveau système colonial un obstacle majeur, une instabilité territoriale². Ainsi, le Capitaine Charles Richard écrit-il :

Une chose qui frappe de prime abord l'homme qui observe ce pays, c'est, sans contredit, le grand éparpillement de la population sur le sol. Cette circonstance malheureuse enlève aux Arabes toute cohésion, leur donne une mobilité qui nous les rend insaisissables et leur permet en quelque sorte de glisser entre nos doigts³.

Afin de réserver des terres aux colons européens, différentes politiques sont entamées : la politique du refoulement est efficace au départ mais bientôt l'expansion des terres conquises provoque la mise en place de la politique du cantonnement⁴. C'est ce dernier qui va permettre la création d'un nombre, encore non défini, de villages pour les tribus vaincues. L'administration coloniale divise le pays en deux : le territoire, occupé par les Européens, est gérée par une administration civile, alors que celui, réservé aux Algériens, est géré par les Bureaux arabes. Il faut noter que l'armée française avait établi un service officieux dès le début de la colonisation mais l'envahissement du vaste pays nécessite la création officielle des Bureaux arabes, avec l'arrêté ministériel du 1er février 1844. Cet arrêté est complété par une série de textes qui définissent le fonctionnement de cette structure. A la fin du Second Empire, on dénombre 41 bureaux et 4 annexes. Cette administration militaire est composée de militaires français et de quelques représentants algériens⁵. L'objectif de ces bureaux est la gestion de ce qu'on appelle 'les affaires indigènes'.

La création de ces villages est précédée par toute une politique de pacification et de sécurité au moyen de l'architecture. La conception par les bureaux arabes de plusieurs caravansérails sur les routes nouvellement sécurisées, de maisons d'hôtes pour les chefs de tribus soumis, de mosquées et beaucoup d'autres infrastructures comme des fontaines et des abreuvoirs représente une stratégie de l'armée française dans le but de structurer le territoire et d'en renforcer la sécurité.

² YACONO, Xavier, *Les Bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'Ouest du Tell algérois : (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)*, Paris, Larose, 1953, pp. 42-43.

³ RICHARD, Charles, *Étude sur l'insurrection du Dhara (1845-1846)*, Alger, Typographie A. Besancenez, 1846, p. 188.

⁴ LE COUR GRANDMAISON, Olivier, *Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Paris, Fayard, 2005, p. 31.

⁵ BUDIN, Jacques, *Colonisation, acculturation et résistances : la région de Bone (Annaba, Algérie) de 1832 A 1914*, Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur en Histoire, Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence CHERPA, Université d'Aix-Marseille, 2017, p. 246.

2. L'échec d'ordre ethnique des villages créés

L'expérience des villages pour Algériens menée par l'administration française est un échec. Des villages sont abandonnés par la population algérienne laissant derrière elle des habitations fantômes. Des terres attribuées à des familles sont vendues à des prix dérisoires. La pauvreté et l'errance sont les images restées en mémoire de ce monde rural de la deuxième moitié du XIX^e siècle. L'exode vers les villes et les centres de colonisation européens n'est que la conséquence de cet état⁶. En 1865, la cause de l'échec donnée par le médecin militaire Auguste Warnier⁷ est purement d'ordre ethnique: c'est la population algérienne qui est responsable. Auguste Warnier lie l'échec et l'impossibilité de stabiliser les Algériens dans des villages par son fameux axiome « tache stérile » qui veut que toute action pour améliorer les conditions de vie des Algériens soit une tache vouée à l'échec et donc stérile. Un adage pour tous ceux qui refusent toute amélioration des conditions de vie de la population algérienne. On trouve encore « la tache stérile » citée en 1942⁸ afin d'expliquer la difficulté d'améliorer l'habitat pour Algériens. Ce sont ces « indigènes »⁹, par leur nature de non civilisés, qui sont le problème à toute évolution et à tout projet de sédentarisation. Une argumentation destinée à expliquer le dysfonctionnement d'un projet se voulant salutaire. Augustin Berque va dans le même sens. Après avoir fait l'éloge du général Bugeaud et de sa mission éclairée auprès de la population algérienne, il termine sa réflexion par ce bref paragraphe :

Le problème de l'habitat ne peut, en effet, être utilement considéré, que lorsque l'indigène a depuis longtemps abandonné la tente et qu'il est déjà, par notre contact journalier, à demi-appriivoisé. Aussi, est-ce à notre époque, après cent ans d'occupation, que l'amélioration de la demeure indigène parviendra à ses meilleures réussites¹⁰.

Cette tradition consistant à attribuer le dysfonctionnement des projets d'habitat à la nature même de l'Algérien et à ses règles sociales jugées archaïques, demeure récurrente tout au long de

⁶ Ageron affirme que cent ans après la colonisation, les Algériens qui représentent 75% de la population totale ne détiennent que deux tiers des terres agricoles. Les européens sont propriétaires du tiers restant qui représente les meilleures terres agricoles dans le pays. Voir AGERON Charles-Robert, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, PUF, 1968, Paris, p. 769.

⁷ WARNIER, Auguste, *L'Algérie devant l'empereur*, Paris, Challamel Ainé Libraire-Éditeur, 1865, p. 236.

⁸ ANONYME, «L'habitation musulmane algérienne», in *Travaux nord-africains*, 19 février 1942, p. 1.

⁹ L'appellation Indigènes est attribuée aux Algériens par le pouvoir colonial. Avec l'abolition de la loi de l'indigénat à la fin de la deuxième guerre mondiale, elle est remplacée par Musulmans. Durant la guerre de libération, c'est l'appellation Français musulman qui est choisie. Ces différentes appellations n'ont jamais été appropriées par les Algériens. La littérature algérienne du XIX^e et du XX^e n'y fait pas référence.

¹⁰ BERQUE, Augustin-Eugène, «L'habitation de l'indigène algérien», in *Revue africaine*, 78, 1936, pp. 43-100, p. 77.

la période coloniale¹¹. Ce point de vue persiste et on en trouve les traces dans les écrits du Président de l'office d'H.B.M de la ville d'Alger, M. Pasquier-Bronde qui écrit :

Mais c'est quand il se rapproche des localités occupées par les Européens que l'Indigène éprouve alors la dissonance entre son gourbi et les logements relativement confortables de l'Européen¹².

Aujourd'hui, il est nécessaire de procéder à une relecture analytique de cet échec légendaire. Attribuer la responsabilité au maillon faible de cette expérience est une œuvre facile. Chercher les causes de cet échec est donc l'objectif du présent travail. Si elles existent, quelle est leur nature? Le discours établi durant le XIX^e siècle et toute la littérature produite au XX^e siècle sont à déconstruire. L'archéologie de cet échec met l'accent sur les spécificités de ces villages et sur leur essence. Le but est de dépasser l'anathème lancé contre une population affaiblie par une invasion militaire de l'une des puissances mondiales de l'époque. La construction d'un raisonnement historique est plus que nécessaire.

Peu d'écrits traitent de ces villages. Il faut attendre 1945, soit un siècle après leur construction, pour voir apparaître la publication d'une thèse de Robert Tinthoin : *Colonisation et évolution des genres de vie dans la région ouest d'Oran de 1830 à 1885*¹³. Les travaux de Xavier Yacono marquent aussi une étape importante sur le sujet. Il publie plusieurs écrits. On cite à titre d'exemple : *Les Bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'Ouest du Tell algérois : (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)* en 1953, *La politique économique et sociale des bureaux arabes* en 1954 et *La colonisation militaire par les Smalas de Spahis en Algérie* en 1969. Jacques Tartary reprend en 1961 les travaux de Yacono et actualise l'histoire de l'habitat dans le monde rural en ajoutant toutes les réalisations du XX^e siècle. L'absence de recherche archéologique moderne de ces villages rend le travail difficile. Leur existence ne dure que quelques années, voire quelques décennies pour certains. Leur architecture modeste intéresse peu la recherche en histoire de l'architecture. Ce travail vient donc enrichir un volet de l'architecture en Algérie de l'époque coloniale et à déconstruire certaines interprétations erronées.

L'actuelle recherche se veut une analyse des raisons de l'échec des villages du XIX^e siècle. L'objectif n'est pas d'établir un inventaire exact sur le nombre de réalisations mais plutôt scruter à travers des références historiques (écrits et documents graphiques) les failles qui vont provoquer la non-réussite de cette expérience. Sous l'angle de l'aménagement spatial et avec une

¹¹ DAVIS, Diana K., *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb*, Seyssel, Champ Vallon, 2012.

¹² PASQUIER-BRONDE, Louis, «L'habitat indigène en Algérie», in *L'Architecture d'aujourd'hui*, 3/1936, p. 20.

¹³ TINTHOIN, Robert, *Colonisation et évolution des genres de vie dans la région ouest d'Oran de 1830 à 1885*, Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, Faculté des lettres d'Alger, Oran, Imprimerie de L Fouque, 1947.

grille d'analyse, les villages sont inspectés. Cette grille est basée sur une série de critères qui sont : le statut juridique, la situation et le choix des différents emplacements, la morphologie urbaine, la typologie des habitations, la présence des équipements, les matériaux de construction et l'esthétique élaborée.

3. Villages : raisons historiques de leur existence et statistique

Tout s'éclaire s'il y a compréhension des objectifs des militaires français. Dominer le pays, le sécuriser et le pacifier : «Nous croyons forcément que l'idée de ces villes de tentes où nous emprisonnerions la population arabe, porta en elle la paix du pays». Comme l'écrit le chef du bureau de la subdivision d'Orléansville (actuelle Chlef) le Capitaine Charles Richard¹⁴. La politique d'extermination et de refoulement, mise en avant par quelques militaires au début de l'invasion du territoire, n'est plus d'actualité¹⁵. L'acceptation des tribus passe donc par le cantonnement territorial en créant des douars et si possible des villages. A côté des armes, l'armée coloniale entame une politique de pacification basée sur les privilèges et les avantages attribués aux chefs des tribus vaincues. Une politique pratiquée par les Ottomans qui est réactualisée par la France dès 1830. Bugeaud avec ce qu'il appelle 'l'intérêt arabe', écrit le 5 février 1845:

Etablissez des villages, bâtissez de bonnes maisons en pierre et couvertes de tuiles, pour n'avoir pas tant à souffrir des pluies et du froid en hiver, de la chaleur en été; taillez de beaux jardins et plantez des arbres fruitiers de toute espèce, surtout l'olivier greffé et le mûrier pour faire la soie¹⁶.

L'intérêt de Bugeaud pour l'ennemi d'hier n'est que d'ordre stratégique car il veut maintenir les tribus soumises de son côté. Il n'y a pas mieux qu'une sédentarisation surveillée. La politique des bureaux arabes qui va poursuivre son action, ne change pas de trajectoire et va renforcer la création de villages. Randon, un autre général français écrit le 18 janvier 1852 :

À mesure que la colonisation indigène se développera, ce parti prendra de l'extension et ne tardera pas à former un contrepoids efficace à la turbulence du parti religieux dont l'influence doit diminuer devant l'augmentation du bien-être d'une population laborieuse. C'est en

¹⁴ RICHARD, Charles, *op. cit.*, p. 191.

¹⁵ BROWER, Benjamin Claude, *A Desert named peace: the violence of France's empire in the Algerian Sahara, 1844-1902*, New York, Columbia University Press, 2011, p. 33.

¹⁶ LESPÈS, René (signé), *Les troupes indigènes de l'Algérie au service de la France : tirailleurs, spahis, goumiers sahariens*, Alger, Imprimerie Minerva, p. 17.

favorisant aussi largement que possible le développement de ce bien-être que je chercherai à modifier à notre avantage l'opinion publique des tribus¹⁷.

Cette stratégie purement militaire arrange aussi la colonisation européenne déjà en marche. La création de ces villages pour Algériens est liée aussi aux réalités du nomadisme. La pratique ancestrale de transhumance entre le nord (en été) et le sud (en hiver) est un phénomène qui fait obstacle à l'organisation militaire française. La mobilité de milliers de familles rend la surveillance et la maîtrise du territoire plus difficile. Il faut donc le bloquer et c'est par la sédentarisation et la création de villages que l'armée coloniale va essayer d'y remédier.

La politique de cantonnement engendre l'élargissement de la notion de *douar*. La tribu est ainsi divisée en douars fixés sur des territoires bien définis¹⁸. Rien que dans la plaine de Chlef, à l'ouest d'Alger, le nombre de cantonnement est de 44. En détruisant le système tribal, les militaires français créent le douar comme unité administrative de base. Le nombre des villages destinés aux Algériens n'est pas précis, il reste modeste par rapport aux douars dont l'organisation spatiale se limite souvent à l'installation d'un puits ou d'une fontaine. Les statistiques historiques¹⁹ donnent le chiffre de 2241 maisons en 1850 et 1083 en 1855 sur le territoire conquis du nord de l'Algérie mais le nombre de maisons ne signifie pas qu'il y a création de villages. Des habitations isolées dans les douars sont une pratique courante dès le début de l'occupation française. Ajoutons à cela que des villages, formés de tentes seulement existent bien. Ce type d'habitation ne rentre pas dans les statistiques données par Yacono. Si on ajoute la notion du gourbi ou du gourbi amélioré, la confusion du nombre est totale. Les recherches d'Augustin Bernard et d'Augustin Berque au début du XX^e siècle ne mentionnent que quelques exemples. En 1853, Le tableau des établissements français en Algérie²⁰ donne les chiffres suivants : pour le centre du pays, la région d'Alger (7 villages), la région de Miliana (46), la région de Teniet El Had (11), la région de Chlef (7), la région de Blida (14). À l'est du pays, peu de villages sont créés. On note un seul village à 14 km de la ville de Guelma et trois autres autour de la ville de Bordj Boureridj. À l'ouest du pays, la région de Sidi Bel Abbès contient sept villages et celle de Mascara cinq. Les chiffres, donnés à travers ce document, manquent de clarté. Le nombre élevé remarqué à Miliana est dû à la confusion de la perception du mot village. Sous la nomination de village, on trouve des hameaux de trois maisons et parfois de deux. Quelques maisons isolées, construites par l'armée coloniale, pour les chefs alliés sont aussi référencées comme des villages. L'absence de chiffres à l'ouest

¹⁷ YACONO, Xavier, «La politique économique et sociale des bureaux arabes», in *Institutions Algériennes*, 8/1954, p. 2.

¹⁸ RAHEM, Karim, *Le sillage de la tribu: imaginaires politiques et histoire en Algérie, 1843-1993*, Paris, Riveneuve, 2008.

¹⁹ *Ibidem*, p. 5

²⁰ ANONYME (Ministère de la guerre), *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie 1852-1854*, Paris, Imprimerie impériale, 1855.

comme à l'est est due à la focalisation sur le nombre de maisons construites et non sur le nombre de villages. D'autant plus que les villages constitués de tentes sont totalement absents dans les statistiques fournis quant aux villages de gourbis, ils ne sont référencés que partiellement dans l'ouest du pays. D'autres sources historiques fournissent d'autres statistiques : rien qu' autour d'Oran, le colonel Walsin-Esterhazy crée 35 villages en 1846 pour les tribus soumises²¹. Le contexte historique et socio-politique n'est pas partout le même à travers le vaste territoire algérien. Il est donc prématuré d'avancer des statistiques hypothétiques sans un travail systématique sur terrain et dans les archives. La présente étude se limite donc aux seules régions dont la documentation est disponible. L'étendue des zones d'étude font découvrir plusieurs types de villages.

4. Typologie des villages conçus

Différents types de villages sont créés. De nature purement militaires, les villages sont destinés en premier lieu à des militaires algériens qui intègrent l'armée coloniale. Les Spahis sont officiellement créés par deux ordonnances royales du 7 décembre 1841 mais leur présence aux côtés de l'armée française est antérieure à ces deux ordonnances. Yacono affirme que la participation des Spahis au projet de colonisation remonte à 1837 avec la création du village pour les Spahis à Misserghin dans la wilaya d'Oran²². Des contingents qui, grâce à leur connaissance du pays, aident l'armée coloniale à envahir un territoire hostile. Il existe aussi des villages pour des agriculteurs algériens. Une troisième catégorie est mixte. Seulement, une partie de la population a des obligations militaires²³.

L'armée coloniale attribue au village des Spahis l'appellation de smala, prononcé en arabe *zemala*, après avoir découvert la Smala de l'Emir Abdelkader. L'explication constante donnée à la séparation entre militaires algériens alliés de l'armée coloniale française et militaires français est la difficulté des régiments algériens à intégrer l'organisation stricte des casernes française. Faut-il lier la Smala aux seuls Spahis, alors qu'il y a différentes tentatives de colonisation par d'autres régiments algériens alliés? Des Koulouglis (contingents formés des descendants des Algéro-turcs) sont installés dans la partie ouest de la plaine de la Mitidja et des Zouaves non loin de Koléa²⁴. Sans donner de références historiques, Yacono affirme que la création de ces villages est une pratique déjà présente à l'époque ottomane. Ce sont les tribus des Makhzen, alliées du pouvoir

²¹ BENKADA, Saddek, «La création de Médina Jdida, Oran (1845) : un exemple de la politique coloniale de regroupement urbain», in *Insaniyat (Villes algériennes)*, 2/1998, pp. 103-111, p. 105.

²² Ce village devient en 1844, un centre de colonisation pour des émigrés allemands. Voir : YAKONO Xavier, «La colonisation militaire par les smalas de spahis en Algérie», in *Revue historique*, 242, 2/1969, pp. 347-394, pp. 351-353

²³ TARTARY, Jacques, *op. cit.*, p. 192.

²⁴ YACONO, Xavier, «La colonisation militaire par les smalas de spahis en Algérie », *cit.*, p. 350.

central à Alger qui pendant les temps de calme, s'adonnent à l'agriculture sur leurs terres. Or, le travail de la terre n'est pas destiné aux cavaliers qui se considèrent indignes de cette besogne. Souvent, c'est l'élevage des chevaux qui demeure leur fière activité. Simon Frédéric²⁵ affirme dans son texte de 1871 que la majorité des Spahis viennent des grandes familles et que l'agriculture n'est pas une de leurs activités. Les villages pour civils algériens datent de la même époque. L'objectif est toujours le même, c'est-à-dire l'intégration de la population vaincue au système colonial par la stabilisation sur le sol et le travail de la terre. Ces expériences représentent pour l'armée coloniale un idéal pour la transformation d'une grande partie de la société algérienne²⁶. Cependant cela reste une utopie car l'expérience ne dure pas longtemps.

5. Exploration des causalités de l'échec

Durant le XIX^e siècle, d'autres expériences voient le jour mais sans la réelle importance de celle de l'armée. La présence progressive de l'Eglise dès 1830 va aboutir avec Mgr Lavignerie à la construction de deux villages pour des Algériens convertis au catholicisme. Quant à l'expérience des villages pour mineurs qui reste méconnue, il existe 6 villages²⁷. En ce qui concerne la création des villages nègres, ils restent aussi une énigme car à la différence des autres expériences, les villages nègres sont situés en majorité à côté des centres urbains habités par les Européens²⁸. Les villages sous la gestion des bureaux arabes restent majoritaires durant tout le XIX^e siècle. Une expérience qui reflète une différence de stratégie entre armée française et projet de colonisation pour Européens. La relation ombilicale des bureaux arabes sous contrôle de l'armée avec les villages créés fait de ces derniers une progéniture mort-née. L'acharnement des détracteurs contre ces villages n'est que le reflet d'un conflit d'intérêt : l'acquisition des territoires afin de les exploiter par les nouveaux arrivants européens. Les villages en question restent donc des obstacles face au projet colonial²⁹. La fin de l'Empire et la naissance de la 3^{ème} République sonne le glas des bureaux arabes et de leur progéniture. Les villages s'éteignent et disparaissent avec la disparition de leur institution. Toute l'Algérie du nord est passée sous l'administration civile dès

²⁵ SIMON, Frédéric, *Algérie. Les Spahis et les smalas*, Constantine-Paris, chez L. Marle libraire - chez Challamel libraire, 1871.

²⁶ MARÇOT, Jean-Louis, « Les premiers socialistes français, la question coloniale et l'Algérie », in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 124, 2014, pp. 79-95, URL : < <http://journals.openedition.org/chrhc/3727> > [consulté le 22 août 2020].

²⁷ CÔTE, Marc, *L'habitat dans les mutations de la société rurale*, in BADUEL, Pierre Robert (dir.), *Habitat, État, société au Maghreb*, Paris, CNRS éditions, 2002, pp. 299-315, p. 302.

²⁸ BOUFASSA, Sami, « Le village nègre en Algérie. Expression d'une altérité spatiale oubliée », in FOLIN, Marco, TAMBORRINO, Rosa (dir.), *Multiethnic cities in the Mediterranean world, history, culture, heritage*, Gênes, Aisaisu International, 2019, pp. 377-388.

²⁹ PERKINS, Kenneth J., *The bureau arabes and the colons*, in *Proceedings of the Meeting of the French Colonial Historical Society*, East Lansing, Michigan State University Press, 1976, pp. 96-107.

1872. L'armée garde son influence dans le sud du pays et cela jusqu'à l'indépendance du pays³⁰. L'échec n'y est pas aussi total. Des traces sont visibles dans différentes régions du pays : jusqu'à 1923, il existe un village de tentes pour Algériens à El Outaya au nord de la wilaya de Biskra³¹. La présence aujourd'hui de quelques traces architecturales dans des villages comme Ain El Ibel à Djelfa, à Ouled Djellal à Biskra ou El Hichichia à Setif, reste exceptionnel. Dans beaucoup de villages, l'abandon, la démolition et les transformations successives depuis le XIXe siècle finissent par enlever toute trace de ce passé. Les six points qui suivent, expliquent avec différents exemples la défaillance de l'œuvre militaire française. Seul, l'espace de vie est pris en considération. Probablement, d'autres facteurs d'ordre politiques, économiques et culturels participent à l'échec de ces villages.

5.1 Une situation juridique vers le provisoire

L'expérience des villages pour les Spahis démarre dans les années 1840 mais sans aucun statut juridique; l'ambiguïté autour de ces structures villageoises est un facteur d'échec pour leur pérennité. Des villages sont donc créés de manière improvisée à travers tout le territoire ce qui explique la variation des expériences des militaires comme celles du Capitaine Ferdinand Lapasset, du Capitaine Charles Richard et autres. Les expériences pullulent et les échecs aussi. Ce n'est que vers 1862 que le Maréchal Jacques Louis Randon signe un règlement qui définit et gère ces villages pour militaires algériens. Ce texte juridique entérine la temporalité des villages et les condamne au provisoire. Le statut du militaire algérien (Spahi) reste précaire. Son engagement est limité à trois ans ce qui fragilise toute tentative d'investissement dans ledit 'village'. Comment peut-on défricher une terre, de mauvaise qualité généralement, pendant une courte durée tout en sachant que la terre appartient au ministère de la guerre? Les Spahis travaillent les quelques hectares attribués (entre 6 et 10 hectares maximum) uniquement pendant leur engagement. Ces villages stratégiques représentent des bastions militaires pour la pacification et la répression mais aussi des avant-postes pour la colonisation civile européenne. Ils ne sont en fait que des villages flexibles, démontables et mobiles qui avancent afin de préparer l'installation future des colons européens. En 1872, le nouveau Gouverneur d'Algérie Louis Henri de Gueydon attribue au service de la colonisation pour Européens tous les villages algériens du département de Constantine de l'époque, ce qui représente une grande partie de l'Est algérien d'aujourd'hui³².

Si le statut juridique fragilise surtout les villages destinés aux Spahis, il existe un autre facteur qui participe directement à l'échec des villages pour Spahis et pour civils : il s'agit des impôts³³.

³⁰ SOUAMI, Taoufik, *Aménageurs de villes et territoires d'habitants, un siècle dans le sud algérien*, Paris, l'Harmattan, 2004, pp. 30-55.

³¹ YACONO, Xavier, «La politique économique et sociale des bureaux arabes», cit., p. 3.

³² ID., «La colonisation militaire par les smalas de spahis en Algérie », cit., p. 25.

³³ BUDIN Jacques, *op. cit.*, p. 255.

Les villages ne bénéficient nullement des impôts versés par les tribus. L'entretien de la voirie, des équipements et de tout autre espace commun est laissé à l'initiative des responsables des bureaux arabes ou à celle des familles. On devine les conséquences, quand on sait les moyens modestes attribués aux bureaux arabes³⁴. Pis encore, les impôts versés par les tribus sont distribués dans les territoires civils réservés aux seuls Européens. Leblanc De Prébois l'écrit en 1875 :

Les tribus arabes depuis leur soumission, sont une des principales sources financières du pays. Les impôts qu'elles paient, les loyers de leurs marchés, les amendes dont on les frappe vont dans les caisses de l'Etat et alimentent les budgets spécialement affectés aux besoins des territoires civils³⁵.

L'état de ruine et de salubrité est vite remarqué. Enclavé sur des terrains inappropriés, le nouveau cadre, pour des habitants d'origine nomade se désagrège rapidement.

5.2 Emplacement aléatoire et temporaire

Dans le cas où la terre d'accueil est de bonne qualité, il est fort possible que la colonisation européenne s'implante directement, une fois le terrain défriché. Dans le cas où la terre est de mauvaise qualité, l'activité agricole piétine, ce qui entraîne un déclin de l'ensemble du village. Dans les deux cas, il y a échec. Les exemples sont ainsi nombreux. Sur les 15 villages étudiés par Yacono³⁶, deux seulement affichent des résultats satisfaisants. Il s'agit du village d'Oued Chabaa dans la wilaya de Tlemcen et celui d'Ain Kerma dans la wilaya de Tiaret. Les autres villages affichent une insuffisance en ressources hydrauliques et les sols destinés à l'agriculture sont médiocres. Sur 84 hectares attribués aux familles, seuls 14 hectares sont cultivables, le reste n'est que terrains rocheux, ainsi qu'est décrit le terrain d'accueil d'un village situé à 2.5 km au sud de la ville de Chlef³⁷.

À côté des terrains destinés à l'agriculture, il y a l'emplacement réservé à l'installation des habitations (tentes ou maisons) et éventuels équipements. Souvent, ces terrains se trouvent sur des endroits inadéquats : reliefs accidentés, sources d'eau lointaines et enclavement par rapport aux réseaux de communication. La critique du Général de la subdivision d'Orléansville (actuelle wilaya du Chlef) est révélatrice du choix aléatoire du terrain et montre la construction hâtive des foyers d'habitation sans aucune stratégie pour le bon fonctionnement d'un village, il note en effet:

³⁴ Sur les moyens attribués aux bureaux arabes, le cas de la région d'Annaba à l'est algérien est un exemple édifiant. Voir . Des la thèse de BUDIN, Jacques, *op. cit.*, p. 258.

³⁵ LEBLANC-DE-PRÉBOIS, François, *Situation de l'Algérie depuis le 4 septembre 1870*, Alger, Imprimerie de l'association ouvrière, 1875, pp. 30-31.

³⁶ YACONO, Xavier, « La colonisation militaire par les smalas de spahis en Algérie », *cit.*, pp. 46-47.

³⁷ TARTARY, Jacques, *op. cit.*, p. 195.

«Des villages vont se trouver établis sur des croupes où l'on ne peut construire de gourbis, ni placer une tente»³⁸.

L'avancée de la colonisation européenne hypothèque toute éventualité de succès. En 1876, le village pour Spahis de Berrouaghia devient un centre de colonisation européen du même nom, celui d'Ouizert à Mascara devient le centre de colonisation Charrier. A Sétif, les colons se sont appropriés les terres du village pour Spahis d'Ain Abessa sans avoir l'approbation du lotissement. Ces mêmes colons vont louer immédiatement les terres à des paysans algériens. La présence de ces villages, dans le Nord du pays, sert à protéger dans un premier temps l'installation récente des colons, et une fois que la pacification est réalisée, c'est vers le Tell, à l'intérieur du pays que ces installations villageoises sont orientées afin de défricher à nouveau du terrain dans le cadre du projet colonial. Le même scénario se répète quelques années plus tard dans le Tell. Les villages ne sont plus désirés à cause de l'expansion coloniale européenne; c'est vers les portes du désert qu'on souhaite les installer. Cette mobilité forcée est appuyée par un autre facteur qui fragilise les villages, il s'agit de leurs conceptions concrètes elles-mêmes.

5.3 Organisation spatiale : expérimentation variée et hasardeuse

Les nouvelles structures villageoises sont une nouveauté dans le paysage algérien du XIX^e siècle. Les bastions et les tours de défense sur le territoire sont rares si l'on se réfère aux places fortes de l'époque sous domination ottomane. Avec les villages et les équipements afférents, le système militaire commence à structurer le territoire du pays. La morphologie villageoise proposée constitue une fracture violente pour une population malmenée par le déplacement, le cantonnement, et les nouvelles conditions de vie et d'activités agricoles imposées par l'armée française. Le Capitaine Charles Richard, un fourériste dur dans l'armée coloniale³⁹, imagine qu'en remplaçant les tentes par des habitations coniques en pierre, on va fixer la population conquise. L'échec est retentissant car sa conception est beaucoup plus étrange que réaliste. La description du village du Capitaine Richard par Du Barail, un autre militaire, est éloquente :

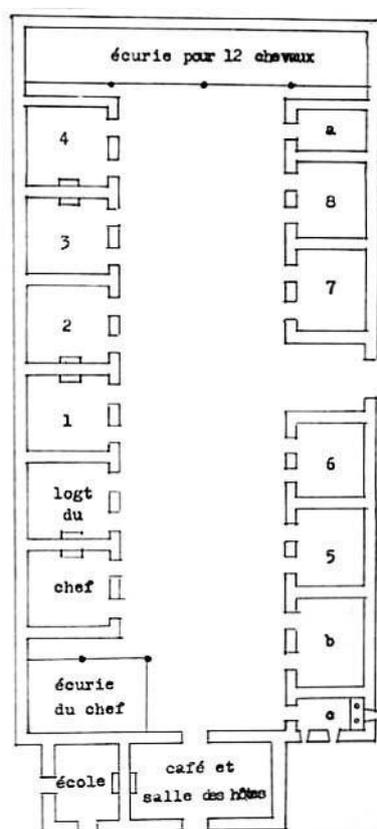
Le Capitaine Richard avait fait construire des villages, des phalanstères sur le modèle du campement arabe, c'est-à-dire une grande place centrale et, tout autour, des constructions n'ayant qu'un rez-de-chaussée, et toutes reliées les unes aux autres comme des alvéoles de ruche. Avec toute sa grande intelligence, il était enchanté d'avoir découvert «la tente en pierre»⁴⁰.

³⁸ YACONO, Xavier, *Les Bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'Ouest du Tell algérois : (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)*, cit., p. 192.

³⁹ ALMI, Saïd, *Urbanisme et colonisation : présence française en Algérie*, Bruxelles, Editions Mardaga, 2002, p. 47.

⁴⁰ TARTARY, Jacques, *op. cit.*, p. 164.

Lorsque l'on observe les dessins de quelques villages, il est étonnant de constater à quel point le caractère défensif des villages, surtout ceux habités par les Spahis, sépare les habitants du reste de la population. L'enceinte crénelée qui entoure, maisons et tentes, est une nouveauté pour une population habituée aux grands espaces et à la liberté de circulation⁴¹. Les plans des villages laissent à désirer, l'instigateur de la création du village pour la tribu d'Ouled Kousseir (wilaya de Chlef) affirme : « que les plans sur lesquels nous sommes forcés de les établir sont très défectueux et qu'il serait bien à désirer qu'à l'avenir, les personnes chargées de l'établissement de ces plans fissent cette besogne avec plus de soin et même de raison »⁴². En 1846, le Capitaine Ferdinand Lapasset ajoute à l'enceinte de son village bâti non loin de Ténès un fossé complété d'un réduit fortifié et de deux bastions. Il faut souligner que la résistance algérienne sous l'autorité du Cheikh Mohammed ben Abdallah (dit Boumaaza) réussit à démolir ce village en 1845. Dans la même région, le village des Makhezenis est formé d'une douzaine de maisons équipées de meurtrières



pour des raisons de défense avec magasin et moulin. Le tout est entouré d'un mur d'enceinte. D'ailleurs, les plans d'organisation d'autres villages de Makhezenis sont d'une rigueur qui s'oppose à l'idée d'un village aéré et ouvert sur la nature. On distingue deux plans : l'un d'une forme rectangulaire pour huit familles et l'autre d'une forme carrée pour cinq. Les chambres forment, par leur juxtaposition, l'enceinte de protection. Un espace central sous forme de cour est l'unique ouverture vers l'extérieur.

Fig. 1. Un type de villages destinés aux tribus alliées dit (Makhezenis) pré de Chlef.

Source : TARTARY, Jacques, *op. cit.*, p. 197.

⁴¹ YVER, Georges, « Méthodes et institutions de colonisation : Les bureaux arabes », in *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 10, 4/1955, pp. 569-574, p. 571, URL : < https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1955_num_10_4_2496 > [consulté le 17 novembre 2019].

⁴² TARTARY, Jacques, *op. cit.*, pp. 182-183.

La morphologie difficile du site d'accueil donne une forme triangulaire au village du Capitaine Ferdinand Lapasset, composé de 33 maisons qui s'alignent parfaitement sur les tracés des murs d'enceinte. L'ensemble est organisé autour d'un espace de rassemblement. Avec deux portes, une à l'est et une deuxième au nord.

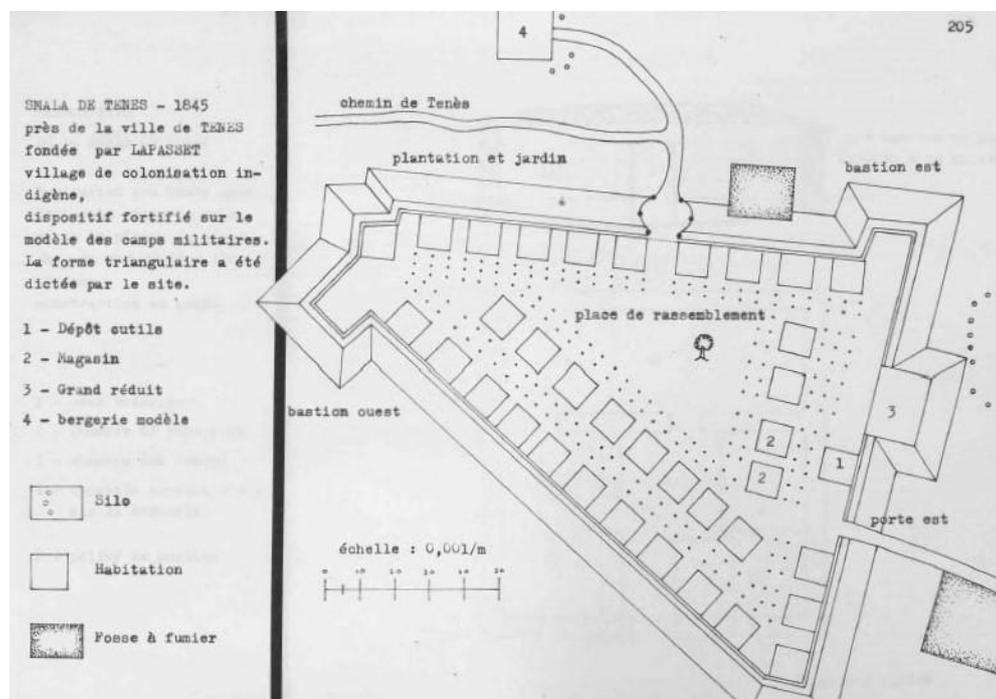


Fig 2. Village du Capitaine Ferdinand Lapasset à Tenès.

Source : TARTARY, Jacques, *op. cit.*, p. 205.

Quant aux villages destinés aux agriculteurs civils, ils sont formés de tentes et de gourbis. Composée de la maison fortifiée du chef allié et des habitations des villageois en pourtour, la hiérarchie du modèle féodal français est reprise sur le sol algérien : tout comme les châteaux seigneuriaux et leurs sujets aux alentours, l'armée française tente, avec les moyens de bord, la mise en place d'une hiérarchie villageoise. Un système stratégique, basé sur les privilèges et la hiérarchie sociale. Il se focalise sur le rôle important du chef désigné dont la fonction est la collecte des informations et la répression de toute résistance. L'organisation est de rigueur si on suit les sources historiques :

Ils sont essentiellement «un rassemblement» de familles. Les divers douars d'une tribu sont campés les uns près des autres, séparés seulement par une haie de broussailles ou de jujubier sauvage. Au centre domine l'habitation du chef, à l'abri d'un mur crénelé. Un large fossé armé de cactus ceint la 'zemala', servant de défense⁴³.

⁴³ *Ibidem.*, p. 216.

L'économie de construction transforme le mur d'enceinte en un mur de cactus. Les bordjs ou les maisons fortifiées pour les chefs sont réalisés à partir des impôts versés par les tribus⁴⁴. Les habitations sont soit des gourbis soit des tentes. Qu'est ce qui peut conduire les familles à y rester? La pérennité imaginée par les bureaux arabes n'est pas réaliste mais stratégique car ces villages sont, en fait, des lieux de concentration des populations le temps des révoltes et le tout peut se disperser avec le retour au calme. L'objectif n'est ni agricole ni social mais purement militaire. La phase de transition défendue et souhaitée par certains militaires français qui consiste à organiser des tentes autour du bordj (maison fortifiée) du chef en premier lieu et à les remplacer plus tard par des maisons en dur, ne se généralise pas. Les rares tentatives sont abandonnées comme ce fut le cas au village Djedida près de Chlef. Quant à l'architecture, elle est rudimentaire et représente un autre volet de l'échec.

5.4 De la tente au gourbi

Le rôle des bureaux arabes est primordial dans l'organisation de l'ensemble des villages. En effet, l'armée décide de l'emplacement des habitations et s'occupe de la médiation entre habitants d'un côté, entrepreneurs et artisans de l'autre. Ces derniers sont généralement européens. Les habitants sont responsables des frais de réalisation.

Pour des raisons économiques (car moins coûteuse et plus rapide à monter), la tente est gardée comme habitation dans la majorité de ces villages, mais perd cependant sa raison d'être. Son essence réside en effet dans sa mobilité à travers le territoire, or l'armée française la transforme en un cadre de vie fixe. L'échec est immédiat et l'abandon des lieux devient une pratique récurrente. Bien plus tard, en 1937, Marcel Larnaude⁴⁵ affirme que c'est par l'économie et la transformation de la vie quotidienne que la maison est intégrée comme pratique et remplace définitivement la tente. Les décisions expéditives de concentration des populations par l'armée coloniale ne se sont confrontées, en réalité, qu'à une résistance passive mais efficace.

A côté des tentes, on trouve les gourbis et les maisons en dur. Deux types d'habitation destinés aux villageois mais qui illustrent le dysfonctionnement d'un projet hâtif sans réelle vision contextuelle. La mobilité des familles auparavant, entre le nord en été et le sud en hiver, intègre les variations climatiques. Or, habiter dans une tente fixe ou un gourbi démunis de toute condition sanitaire d'aération et d'hygiène, n'est pas un atout pour ces familles algériennes. Notons que le gourbi, à l'origine, n'est qu'une habitation passagère lors des moissons et des travaux saisonniers. Son architecture est simple et dépourvue de tout confort. Souvent couvert au niveau de la toiture de branchage de diss, ses murs sont rarement hauts. L'économie observée dans les gourbis suit la même logique pratiquée pour la tente. On fait du mobile et du temporaire une habitation

⁴⁴ Dans les villages pour Spahis dans la wilaya de Taref à l'est du pays, les bordjs sont financés à partir des impôts versés par les tribus après l'insurrection de 1852. Voir BUDIN, Jacques, *op. cit.*, p. 265.

⁴⁵ LARNAUDE, Marcel, *Tentes et habitations fixes en Oranie*, Tours, Arrault et Cie maîtres imprimeurs, 1937.

sédentaire. Quant aux habitations en dur, leur architecture modeste rend le vécu difficile pour les familles nombreuses issues des tribus de ce XIX^e siècle. L'armée française ignore la structure sociologique algérienne et vise en premier lieu à démanteler l'organisation tribale en proposant des habitations d'une chambre, parfois de deux. Grands-parents, parents, enfants et petits-enfants partagent généralement le même espace dans la tente avec une séparation de genre et un prolongement important entre l'intérieur et l'extérieur. Le dehors est ainsi aussi vital que l'intérieur d'une tente. Or les propositions des bureaux arabes consistent en des cellules fermées majoritairement d'une pièce. En 1858, le nombre de maisons construites est de 546 dont 415 d'une pièce⁴⁶. La surface de la cellule fait généralement dix mètres sur quatre avec une cour de dix mètres sur huit. L'exemple des maisons du village de Ténès montre plus de confort. Chaque maison est constituée d'une chambre pour femmes, une autre pour recevoir, un appentis qui sert d'étable et d'écurie. Le tout s'organise autour d'une cour intérieure. Il est important de souligner la généralisation du module des maisons (dix mètres de longueur et de quatre mètres de largeur) qui reflète, si l'information est fiable, le rôle déterminant des bureaux arabes dans la conception des maisons. On remarque une exception dans les dimensions des maisons construites pour la tribu les Zemalas dans la région d'Oran où la chambre fait dix mètre sur 3 mètre. Des habitations inadéquates sont conçues pour une société malmenée par l'insécurité. L'absence des lieux de vie collectifs fragilise encore plus la pérennité de ces villages.

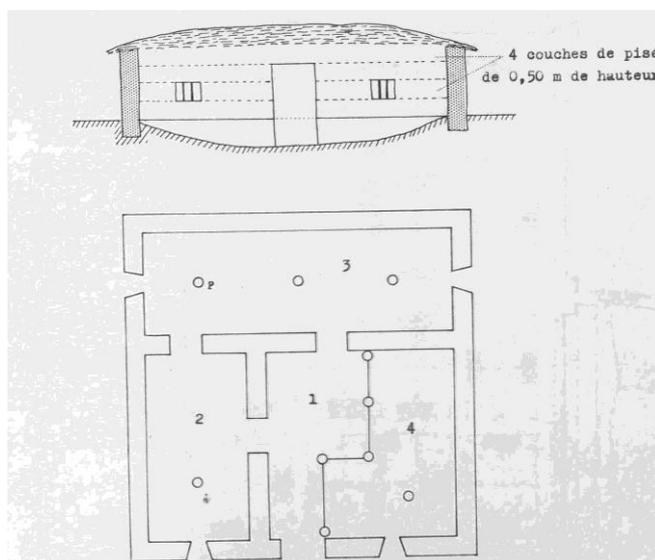


Fig. 3. Plan et coupe d'une maison type du village du Capitaine Ferdinand Lapasset à Ténès.

Source : TARTARY, Jacques, *op. cit.*, p. 206.

⁴⁶ YACONO, Xavier, *Les Bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'Ouest du Tell algérois : (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)*, cit., p. 230.

5.5 Absence d'équipements dans des villages de cantonnement

A part quelques informations éparées, il n'existe aucune statistique crédible sur le type d'équipement et leur nombre dans les villages. D'après le tableau des établissements français en Algérie de 1853, dans la région de Méliana, sur 46 villages créés, aucune mosquée n'est référencée. Autour de Chelf, on en note 2 et dans la région de Blida, 3. Les mosquées sont appelées salle de prière car ce sont de simples chambres aménagées, d'ailleurs les dimensions données sont similaires à celles des chambres, c'est-à-dire dix mètres sur quatre mètres. L'arrêté du 1er octobre 1848 qui intègre au domaine de l'Etat tous les biens habous (un ensemble de bien qui n'appartient à personne, exploité pour l'entretien d'une institution destinée à l'ensemble de la communauté) religieux, marginalise la société rurale algérienne. Ces lieux qui ont un rôle social important à travers la solidarité, l'enseignement et les pratiques religieuses sont dépouillés de leurs uniques sources d'entretien. On devine l'hostilité de l'armée française à la construction de mosquées ; le Capitaine Ferdinand Lapasset concepteur et théoricien militaire des villages pour Algériens écrit en 1850 :

Ne soyons donc pas plus musulmans que les musulmans; laissons les choses aller leur cours naturel, peut être que cette négligence des pratiques religieuses pourra un jour amener l'indifférence religieuse, ce qui serait un grand bien pour l'assiette de notre conquête et l'essor de notre colonie⁴⁷.

La présence de cet équipement n'est mentionnée que sur des plans graphiques. Souvent, les plans de villages conçus n'attribuent pas un lieu de prière, c'est le cas pour le plan d'un village des Mekhezenis et du village de Ténès. Sur d'autres dessins de village, la mosquée est située dans un lotissement bien intégré dans le tracé de l'ensemble : dans le village de Djedida conçu par le militaire Martimprey, l'exception est de taille puisque la mosquée est au centre du village juste en face de la maison du Caïd. Ailleurs, quand elle est mentionnée, la mosquée est généralement placée dans l'un des bastions du village fortifié, tel le cas du village d'Ouled Fares et celui des Heumis (wilaya de Chlef). Ces dessins affichent l'empreinte du Capitaine Richard qui écrit déjà :

Deux des quatre tourelles qui sont aux angles serviront, l'une de mosquée et l'autre pour placer un moulin à manège. Les deux autres tourelles restent à la disposition des caïds, l'une pour y établir les hommes de garde et l'autre pour servir de maison de diafs (maisons de hôtes)⁴⁸.

⁴⁷ LAPASSET, Ferdinand, *Aperçu sur l'organisation des Indigènes dans les territoires militaires et dans les territoires civils*, Alger, Dubos frères, 1850, p. 45.

⁴⁸ TARTARY, Jacques, *L'habitat rural en Algérie*, cit., p. 220.

A Sétif, à l'est du pays, on note l'existence d'une mosquée en 1858 dans le village de Hichichia mais absent de citation dans les deux autres villages situés dans la même région. Cette absence des mosquées est similaire à celle des écoles. L'entretien des anciennes écoles, construites avant la colonisation, n'est pas possible au vu de la spoliation des biens habous par le domaine, ce qui aggrave la situation de l'éducation des enfants. Le Capitaine Richard écrit : «Nous ne verrions pour notre part, pas grand mal à ce que ces établissements tombassent en poussière, et à ce que le peuple arabe retournât à l'ignorance des premiers âges»⁴⁹.

Qu'en est-il alors des écoles réalisées par les bureaux arabes? En 1853, on note 8 écoles dans la région de Miliana alors que 46 villages sont recensés. Dans la région de Chlef, 5 écoles sont construites dont deux aménagées dans des bastions. Les plans des villages mentionnent rarement l'existence des écoles à l'exception d'un village des Makheznis dans lequel une école est dessinée sur le plan près de l'un des bastions du village juste à côté du Café et une autre au village d'Ouled Fares. La fontaine et l'abreuvoir sont des installations de première nécessité tout comme la maison du Caïd. D'autres équipements, d'ordre logistique, s'ajoutent dans les villages : maison des hôtes, écurie, moulin et magasins. L'attractivité, tant voulue par l'armée coloniale, est absente. Le confort matériel et esthétique est inexistant. Les habitations sont réduites à un minimum de confort.

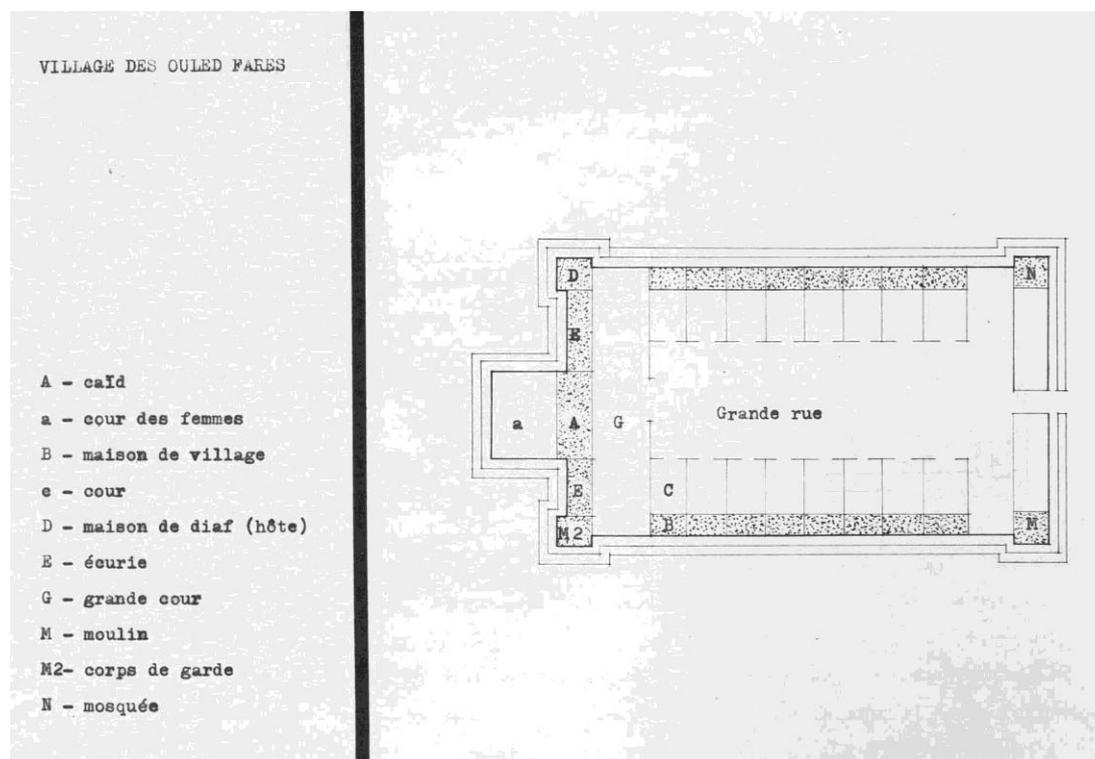


Fig 4. Village des Ouled Fares.

Source : TARTARY, Jacques, *op. cit.*, p. 226.

⁴⁹ YACONO, Xavier, *Les Bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'Ouest du Tell algérois : (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)*, cit., p. 220.

5.6 Matériaux de construction et dénuement esthétique

Si généralement, les centres de colonisation pour Européens sont fournis en habitations et parfois en équipements grâce à l'aide des contingents de l'armée, ce n'est pas le cas dans les villages conçus pour Algériens. Un des éléments de l'échec de ces villages est leur processus de réalisation. Ce sont les familles qui prennent en charge les frais de construction. Après le choix du terrain d'accueil et la conception d'un plan d'ensemble, il revient à la famille d'acheter les matériaux de construction (pierres, bois et tuiles) et de payer des entrepreneurs européens pour la construction de leurs futures maisons⁵⁰. Le bureau arabe n'est présent que pour superviser l'opération de réalisation. Déplacées après avoir été spoliées de leurs terres, les familles sont démunies et beaucoup de maisons prennent l'aspect de gourbis. Ce qui explique la présence prépondérante de tentes et de gourbis dans des villages comme c'est le cas dans le village de Djedida. Ce dénuement est souvent justifié par l'administration coloniale comme une phase de transition en attendant un meilleur niveau de vie des familles ce qui amoindrit considérablement le projet de réussite de ces villages. Une maison de deux chambres coûte à la famille entre 1000 et 1100 frs dans la région de Miliana en 1852. A la place de la pierre, le Capitaine Ferdinand Lapasset introduit le pisé dans son village de Ténès. Ces maisons dont les traces n'existent plus aujourd'hui sont de plan-type, modestes dans leur conception tout comme dans le confort qu'elles offrent. Les fenêtres sont des meurtrières pour des raisons sécuritaires. Le mobilier intérieur reflète la pauvreté des occupants, une carence totale. Des lieux de cantonnement démunis et sans réel avantage avec le risque d'être la cible de l'assaut des résistants algériens. Quant aux toitures, la tuile est souvent utilisée si elle n'est pas remplacée par de la chaume ou du diss. Des voûtes en brique sont utilisées pour remplacer la tuile car d'après un rapport de 1849, les habitants cassent souvent les tuiles en montant sur les toitures. Dans la région oranaise, les maisons construites dans les villages réservées à la tribu des Zemalas ont des toitures terrasses. L'attrait pour des Algériens, tant souhaitée par l'armée française, ne se produit pas. Le cantonnement et la surveillance par l'armée d'une part et d'autre part le harcèlement du reste de la population algérienne, ne donnent aucune chance au fonctionnement de ces villages. Le peu de confort affiché est un élément essentiel dans la défection remarquée dans plusieurs villages. Comment peut-on comparer une tente hygiénique et mobile à un simple gourbi ou une obscure cellule dont la seule ouverture est une meurtrière? Ces villages avec leur modestes habitations n'effacent pas la paupérisation des habitants qui du jour au lendemain, se trouvent dans un univers étranger à leurs pratiques séculaires de transhumance.

⁵⁰ BUDIN, Jacques, *op. cit.*, p. 320.

dichotomie colonisateur-colonisé reste le fondement du projet colonial avec la création de deux sociétés. L'une européenne et privilégiée et l'autre algérienne avec peu d'avantages. Même au sein de l'armée coloniale, le village colonial attribué aux militaires français est différent de celui destiné à un militaire d'origine algérienne. Une contradiction à l'encontre des idéaux des Saint-Simoniens acclamés haut et fort par des membres de l'armée coloniale durant le XIX^e siècle. Augustin Bernard⁵¹ résume en un paragraphe le désastre :

Au lieu d'utiliser les rouages indigènes préexistants en nous efforçant d'en améliorer le fonctionnement, comme le font les Anglais dans leurs colonies, comme nous l'avons fait nous-mêmes en Tunisie et au Maroc, nous n'avons eu en Algérie qu'une pensée : détruire, désorganiser systématiquement la société indigène.

Telle est la politique française en Algérie. Face au déferlement du libéralisme colonial du XIX^e siècle, la résistance algérienne change de tactique. Elle n'est plus frontale et militaire mais passive. Le refus de tout échange avec le colonisateur est en marche. L'abandon des villages et des terres fournis par le domaine en est l'expression. Ces villages du XIX^e siècle, par leur échec précipité, laissent peu de traces aujourd'hui. Un inventaire de l'ensemble des villages réalisés pour Algériens (militaires et civils) reste une tâche qui n'est pas facile à réaliser mais demeure importante pour une meilleure compréhension de l'habitat du monde rural en Algérie durant le XIX^e siècle.

⁵¹ BERNARD Augustin, *L'organisation communale des indigènes de l'Algérie*, Paris, Larose, 1918, p. 12.

L'AUTEUR

Sami BOUFASSA est architecte-enseignant au département d'architecture à l'Université A. Mira de Béjaïa en Algérie. Docteur en philosophie, il se consacre actuellement à des recherches liées à l'histoire de l'architecture en Algérie du XIX et XX siècles. Ses derniers travaux portent sur l'histoire de l'habitat destiné aux Algériens durant la colonisation française. Il s'intéresse aussi à des analyses esthétiques architecturales développées en Algérie.

URL: < <http://www.studistorici.com/progett/autori/#Boufassa> >